

Ouvrier principal 2eme classe

Informations sur le concours

Publié le :	06-08-2026
Filière :	Filière technique
Catégorie :	C
Type(s) de concours :	Sur titres, Sur épreuves
Voie(s) d'accès :	Interne, Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	2
Adresse d'envoi email des candidatures :	
Date du concours :	23-11-2026
A propos du poste :	

Spécialité Ingénierie et maintenance technique :

- 1 poste « Electricien » au sein du CH de Redon par voie interne
- 1 poste « Electricien » au sein du CH de Redon par voie externe

Informations sur l'établissement

Nom :	CHU DE RENNES - site de Pontchaillou
Ville :	35000 Rennes
Site Web :	https://www.chu-rennes.fr/

Pour candidater

Date limite de candidature :	06-09-2026
Conditions de candidature :	

Par voie de concours externe sur titres ouvert aux candidats titulaires soit d'un diplôme de niveau V ou d'une qualification reconnue équivalente, soit d'une certification inscrite au répertoire national des certifications professionnelles délivrée dans une ou plusieurs spécialités, soit d'une équivalence délivrée par la commission instituée par le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadre d'emplois de la fonction publique, soit enfin d'un diplôme au moins équivalent figurant sur une liste arrêtée par le ministre chargé de la santé.

Par voie de concours interne ouvert aux fonctionnaires et contractuels de la FPH, de la FPT, de la FPE, aux militaires, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale comptant au moins un an d'ancienneté de service public au 1er janvier de l'année au titre de laquelle ces concours sont organisés à la condition d'être titulaires d'un diplôme de niveau V ou d'une qualification reconnue équivalente, soit d'une certification inscrite au répertoire national des certifications professionnelles délivrée dans une ou plusieurs spécialités, soit d'une

équivalence délivrée par la commission instituée par le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadre d'emplois de la fonction publique, soit enfin d'un diplôme au moins équivalent figurant sur une liste arrêtée par le ministre chargé de la santé.

Les candidats qui ne remplissent pas les conditions de diplôme requises par les dispositions réglementaires peuvent solliciter une autorisation à concourir au titre de l'équivalence de diplôme et/ou de l'expérience professionnelle auprès de la Commission régionale d'équivalence de la DREETS.

Le dossier de demande d'équivalence est à télécharger directement sur le site de la DREETS Bretagne. Le dossier complet devra être déposé auprès de la DREETS au plus tard le 11 septembre 2026, le cachet de la poste faisant foi. Aucun dossier déposé après cette date ne pourra être examiné par la commission compétente.

Pièces à fournir :

1° Les diplômes, titres et certificats dont ils sont titulaires ;

2° Les diplômes, titres et certificats lorsqu'ils sont exigés par des lois et règlements pour l'exercice des fonctions à accomplir ou lorsque l'exercice d'une spécialité l'exige ;

3° Un curriculum vitae

4° Un état des services accomplis pour les candidats à un concours interne.

--> Une demande de casier judiciaire (bulletin n°2) sera faite par le service concours.

5° Le dossier d'inscription complété et signé

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

Centre Hospitalier Universitaire de Rennes
Bâtiment Direction et Pôle Santé Publique
Service Concours
2 Rue Henri Le Guilloux 35000 RENNES